

Irak

Fonds de l'Impératrice Shôken.

Le Croissant-Rouge de l'Irak a affecté au maintien d'un centre de puériculture à Bagdad la somme de 2.000,— francs suisses que la Commission paritaire, chargée de distribuer les revenus du fonds de l'Impératrice Shôken, lui avait attribuée le 11 avril 1939¹.

Le *Bulletin international* publie en hors-texte une photographie de ce « centre », que le Croissant-Rouge de l'Irak lui a aimablement envoyée.

Turquie

Le Croissant-Rouge turc et le tremblement de terre en Anatolie.

Dans une communication conjointe du 23 janvier, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge ont souligné l'activité que le Croissant-Rouge turc a déployée dès le début du sinistre².

La Revue du Croissant-Rouge turc³ contient, parmi d'autres, les articles suivants :

Visite en Turquie de M. le comte B. de Rougé, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Récit douloureux de la terrible catastrophe.

La manifestation et le développement dans le domaine international des sentiments de secours et de charité.

Montant des effectifs envoyés par le Croissant-Rouge du 20 au 29 janvier dans les différents vilayets ; total général : 802.549 livres turques et 64 piastres.

¹ *Bulletin international*, avril 1939, p. 325, et novembre 1939, p. 959.

² *Bulletin international*, février 1940, pp. 156-162.

³ *Türkiye Kızılay Mecmuası*, 15 février 1940.